



## CONSEIL COMMUNAL DE GOUMOËNS

Procès-verbal No 8 – séance du 14 septembre 2017

Présidence : M Philippe Duperrex

Le Conseil communal s'est réuni sur demande de la Municipalité avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2017
4. Communications du Bureau
5. Communications de la Municipalité
6. a) Préavis municipal n°05/2017 relatif au remplacement d'une conduite d'eau sous pression sise « A l'Ombre du clocher » à Goumoens-La-Ville, travaux à caractère urgent
- b) Rapport de la commission ad'hoc
- c) Rapport de la commission des finances
7. Propositions individuelles
8. Divers

M Philippe Duperrex, Vice-Président, souhaite la bienvenue à chacun, malgré le laps de temps un peu court pour la convocation et les nombreux membres excusés, il semble que le quorum est atteint, à vérifier au point 1. Il passe la parole à Mme Anne-Marie Romanens, remplaçante pour la soirée de la secrétaire attitrée Mme Line Porcello.

### 1. Appel

Mesdames et Messieurs : Bezençon Lionel, Bourquin Noémi, Brown Katinka, Glauser Daniel, Maillard Alexandre, Masala Stéphanie, Mattenberger René, Moix Jean-Daniel, Porcello Line, Risch Isabelle, Risch Claude, Strautmann André, Turin Pierre se sont excusés. M Bernard Bezençon est absent. Membres présents : 21, le quorum est atteint.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est accepté à l'unanimité.

### 3. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2017

Chaque membre a reçu le procès-verbal de la séance du 20 juin 2017 avec la convocation du jour. La discussion est ouverte. Il n'y a pas de remarque et le procès-verbal est accepté en comptant 1 abstention.

#### 4. Communications du Bureau

M Duperrex n'a pas de communication à faire, et M Risch n'en avait pas non plus.

#### 5. Communications de la Municipalité

M Le Syndic remercie les membres présents d'être là. Il passe la parole à M Millioud qui revient sur l'incendie du chalet des chasseurs : l'ECA n'est pas au courant des résultats de l'enquête de la Gendarmerie et cette dernière n'a pas donné de nouvelles à la Municipalité, qui réfléchit à une éventuelle reconstruction.

D'autre part, d'éventuels travaux de maintenance devrait être entrepris à l'église, les monuments historiques ont été approchés. Il n'y a pas d'autres communications.

6. a) **Préavis municipal n°05/ 2017** relatif au remplacement d'une conduite d'eau sous pression sise » A l'ombre du clocher « à Goumoens-La-Ville, travaux à caractère urgent

Chaque Conseiller a reçu le préavis municipal, M Rémy Bolomey demande si on reçoit une subvention de L'ECA pour la nouvelle Borne Hydrante (BH), il lui est répondu oui sous réserve.

La parole est donnée à M Raphaël Miazza , rapporteur de la commission nommée pour cet objet, commission également composée de MM Philippe Fontaine et Nicolas Dutruy. En conclusion, la commission propose au Conseil d'accepter le préavis municipal n°05 /2017 tel que présenté.

Pour la Commission des finances c'est Mme Anne-Marie Romanens qui lit le rapport, commission également composée de MM Jean-Daniel Moix, René Mattenberger et Pierre Turin. En conclusion, la commission des finances suggère au Conseil communal d'accepter le préavis municipal, vu les comptes 2016 sous attribution aux réserves un montant de frs. 91'573.67, il est adéquat de financer les travaux de frs 55'000.00 via les comptes d'exploitation.

Il n'y a pas de discussion, le préavis municipal n°05/2017 est mis au vote, il est accepté à l'unanimité.

#### 7. Propositions individuelles

Ce point est annulé faute de matière.

#### 8. Divers

M Staub demande des nouvelles du marteloscope en discussion à l'époque où il était municipal. M Vuerchoz étant excusé, il lui est répondu et pour les conseillers qui ne connaissent pas que c'est une surface de forêt de 1 ha utilisée pendant 15 ans par les formateurs des bûcherons, rétribuée par l'Etat de Vaud à hauteur de frs 8'000.00 environ par an. M Staub demande aussi s'il y a une liste des plantes envahissantes de la forêt de Goumoens, non il n'y en a pas mais on essaie de limiter la renouée du japon en l'étouffant par des noisetiers planté à proximité. Le 12 octobre aura lieu le martelage en présence du Garde forestier et de l'inspecteur cantonal.

M Cyril Bezencon ainsi que M Michel Schüler cherchent encore des bénévoles pour divers travaux pendant la fête du Taillé qui aura lieu les 6 et 7 octobre, tandis que M Michel Glauser demande de l'indulgence aux habitants du village pour le parking « sauvage » à travers le

village pendant ces 2 jours. Ils cherchent aussi un hébergement pour 4 personnes de l'orchestre.

Mme Claudia Jaquier demande s'il sera possible l'année prochaine de demander à la PCI d'exécuter quelques travaux d'entretien pour la piste des « Ronge-Talon » pour son 20<sup>e</sup> anniversaire, Mme Annie Marguerat répond que ce ne sera pas aussi facile que les années précédentes, en effet maintenant il faut faire la demande au canton et non plus directement à la PCI, et ils sont moins ouverts.

La parole n'étant plus demandée, M le Vice-Président clôt la séance à 20 h45.

Le Vice-Président :

La Secrétaire remplaçante :